



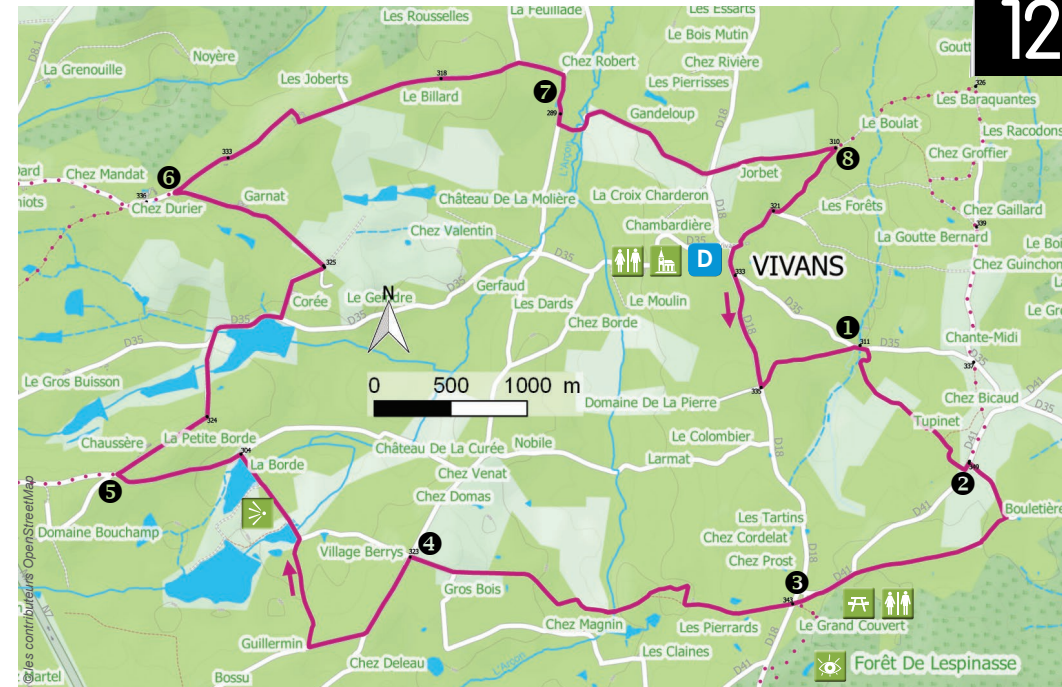
Le Grand couvert



Tout au long de ce parcours vous découvrirez les charmes de la commune de Vivans : la forêt de Lespinasse et son Grand Couvert, les prairies d'élevage et les nombreux étangs.

Départ : Depuis le parking, longer la mairie et continuer sur la D18 en direction de St-Germain-Lespinasse. Passer le château d'eau puis, plus loin, prendre le premier chemin herbeux à gauche.

- ➊ Plus loin, déboucher sur la D35, traverser le pont et continuer sur le premier chemin à droite. Monter à Tupinet et rejoindre la D41.
- ➋ Prendre successivement à gauche puis à droite au carrefour. Au niveau de la ferme, virer à droite et continuer le long d'une haie, au milieu des prés. Retrouver la D41 et garder le cap.
- ➌ Entrer en direction du Grand couvert et le contourner par la droite. Sortir du site et traverser la D18 pour prendre le chemin en face qui s'enfonce entre deux haies. Poursuivre tout droit sur environ 2,7 km.



➍ Au carrefour se diriger sur la route à gauche puis à droite à la fourche pour arriver au hameau de Guillermin. Virer à droite à angle droit sur un chemin qui descend. Sur le goudron, prendre à gauche en longeant les étangs.

Localisés dans un paysage vallonné et bocager, ces étangs ont été créés de la main de l'homme par édification d'une digue sur un petit cours d'eau.

Au bout de l'étang de la Borde, tourner à gauche puis rejoindre le carrefour de Chaussère.

- ➎ S'engager alors à droite pour atteindre l'étang de Corée. Tourner à droite sur la D35 en direction de Chez Durier. Longer l'étang de Corée puis emprunter la 1^{ère} route à gauche après le pont. Monter jusqu'à la croix. Continuer sur la route à gauche.
- ➏ Au carrefour de chez Durier, virer à droite en direction de Vivans. Passer entre les maisons des Joberts et poursuivre sur cette route pendant encore 1,5 km.
- ➐ Bifurquer à droite puis à gauche vers Gandeloup. Traverser maintenant le pont qui enjambe l'Arçon (immédiatement après se trouve un ancien moulin) et remonter jusqu'à couper la D18.

En face, continuer tout droit sur le chemin à proximité de Jorbet.

➑ Bifurquer en épingle à droite et poursuivre sur le chemin. Continuer sur la route et remonter pour rejoindre le bourg de Vivans.

À savoir !

De nombreux étangs, paradis des pêcheurs, parsèment la plaine et accueillent une faune particulière. Côté oiseaux d'eau, on pourra rencontrer le Fuligule milouin (canard plongeur) ainsi que les Sternes pierregarin et naine (sorte de grandes hirondelles des mers, blanches et à la calotte noire). A la belle saison vous pourrez enfin voir diverses espèces de libellules sillonner les alentours des plans d'eau à la recherche de leurs proies et de leurs partenaires !

Un peu d'histoire...

Sous l'ancien régime, alors que la forêt de Lespinasse constituait une limite entre Forez et Bourbonnais, Vivans appartenait à la partie de Bourgogne. En 1793 les habitants choisirent de faire partie du département de la Loire, comme ils l'avaient déjà demandé en 1790 lors de la création du département du « Rhône et Loire ».